

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 11/08/2022

Étaient présents tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Messieurs CUVILLIER, THUEUX, et QUENU ayant donné respectivement pouvoir à Monsieur le Maire à Madame ALEXANDRE et à Madame LEFEBVRE, de Monsieur VIDAL, absent excusé.

Présidence de M. SARPAUX Marc, Maire

\*\*\*\*\*

1°) M. le Maire invite M. Mme Benoit DUTERTE à présenter au Conseil leur projet de régularisation et d'augmentation de l'effectif porcin de leur exploitation agricole.

2°) Après la présentation, il est demandé à M. DUTERTE, conseiller municipal, de quitter la séance, étant directement concerné par le projet.

3°) Après débat, le Conseil, considérant que le projet est de nature à améliorer sensiblement le bien-être animal, l'économie circulaire, le confort de travail, l'environnement, et également de réduire considérablement toutes nuisances, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ce projet.

4°) M. le Maire fait savoir que seules cinq entreprises ont remis une offre de prix pour les travaux de restauration de l'église, certains lots n'ayant reçu aucune offre.

5°) Le Conseil constate que les offres remises dépassent très largement l'estimation initiale faite par l'Architecte. Il lui demande de les analyser avant de prendre toute décision.

6°) Prends connaissance de l'état d'avancement du projet d'aire d'accueil de camping-cars.

7°) Prends acte du reclassement officiel à la date du 11 août 2022 du terrain de camping du Musée en catégorie 2 étoiles avec 154 emplacements.

8°) Sont évoqués :

- La sortie d'un bien figurant à l'actif (vente d'un mobil-home)
- L'emprunt de 250 000 € à contracter pour la restauration de l'église
- L'obligation de fournir une attestation d'assurance portant mention de la date de la location de la salle des fêtes

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Marc SARPAUX

